



Fiche carte scolaire CSA Départemental du 05/09/2023 - Rentrée 2023 -

Nom de l'Ecole :

Circonscription :

Commune :

.....

Ecole : Maternelle Elémentaire Primaire Type : zone banale REP REP+

Contact sur l'école : Tél. : Mail :

En cas d'ouverture, des locaux sont-ils disponibles ? oui non

L'école a-t-elle fait l'objet d'une mesure de carte scolaire en février ou en juin ? Laquelle ?

Quelle est votre revendication ? (ouverture de classe banale ou de moyen supplémentaire, classe spécialisée, UPE2A, annulation d'une fermeture, décharge de direction, ...) :

Situation à la rentrée de septembre 2023 :

Nombre de classes en maternelle :

Nombre de classes en élémentaire :

Effectif total en maternelle :

Effectif total en élémentaire :

Compléments maternelle REP+

Compléments élémentaire REP et REP +

Nb de postes GS dédoublés :	Nb postes PS+MS :	Nb postes CP dédoublés :	Nb postes CE1 dédoublés :	Nb postes CE2 au CM2 :
--------------------------------------	----------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	---------------------------------

Niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	UPE2A
Effectifs prévus											
Elèves présents											
Elèves excusés											
Total prés. + excusés											

Structure prévisionnelle à la rentrée de septembre 2023 :

Exemple TPS/PS	Exemple CP a										
8 + 19 = 27	25										

Rappel des seuils et exemples de calculs :

- **Maternelles REP** : 25 avec GS à 24 maximum
- **Maternelles REP+** : 14 pour les classes de GS 100% réussite ; 25 sur la partie PS-MS
- **Elémentaires REP et REP +** : 14 pour les classes de CP et CE1 100% réussite ; 23,5 sur la partie CE2-CM1-CM2
- **Maternelles en zone banale** : 30 avec GS à 24 maximum
- **Elémentaires en zone banale** : 27 avec CP et CE1 à 24 maximum

	École maternelle en zone banale	École élémentaire en REP/REP +	École élémentaire en zone banale
Exemples de calcul	Ex : 83 GS 68 MS 75 PS = 226 élèves GS : $83/24 = 3,46$ soit 4 classes à 24 $226 - (4 \times 24) = 130$ PS MS : $130/30 = 4,33$ soit 5 classes L'école doit donc disposer de 9 postes (4+5).	Ex : 263 élèves dont 65 CP et 63 CE1 CP et CE1 : $65+63 = 128$ $128/14 = 9,14$ soit 10 classes 100%R $263-128 = 135$ CE2-CM1-CM2 : $135/23,5 = 5,74$ soit 6 classes L'école doit donc disposer de 16 postes (10+6).	Ex : 263 élèves dont 65 CP et 63 CE1 CP et CE1 : $65+63 = 128$ $128/24 = 5,33$ soit 6 classes à 24 $263 - (6 \times 24) = 119$ CE2-CM1-CM2 : $119/27 = 4,4$ soit 5 classes L'école doit donc disposer de 11 postes (6+5).

Renseignements complémentaires

Le RASED intervient-il sur l'école ?
Est-il complet (Psy-EN, rééducateur, maître E) ?
Y a-t-il inclusion d'élèves en situation de handicap ?
Combien ?
Temps d'inclusion, Niveaux de classes, présence
d'AESH :

Combien d'élèves signalés au RASED ?
Combien sont pris en charge ?
Combien d'élèves non francophones :
Présence d'un enseignant UPE2A sur l'école ou sur la
circonscription (spécifier s'il s'agit d'un poste entier ou
d'un demi-poste), temps de prise en charge, niveaux de
classe, ... :

.....
.....
.....

.....
.....
.....

Liste d'attente nombre d'enfants nés en 2021 : en 2020 : en 2019 : en 2018 :
ATSEM : nombre et classes concernées

Nouveaux logements dans le secteur scolaire ? Combien ? Date de livraison ? Estimation mairie ?
.....
.....
.....

Autres arguments importants à prendre en compte
Ne pas hésiter à joindre un document complémentaire

.....
.....
.....
.....
.....

CSA spécial Départemental 5 septembre 2023

Nous vous invitons à compléter avec précision la présente fiche carte scolaire, et à la renvoyer, accompagnée de tous les arguments ou documents complémentaires, exclusivement par mail à 94snudifo@gmail.com

Pour contacter les représentants du SNUDI-FO 94 au CSA-sD :
Luc Bénizeau 06 72 04 80 68 ; Olivier Legardeur 06 09 79 83 84 ;
Yves Greiner 06 23 80 15 78 ; Sylvain Woiry : 06 58 05 07 30

Cadre réservé au SNUDI-FO 94 (ne rien écrire)

Effectifs GS	Effectifs PS+MS	Effectifs CP	Effectifs CE1	Effectifs CE2 au CM2
Moyenne des GS	Moyenne PS+MS	Moyenne des CP	Moyenne de CE1	Moyenne CE2 au CM2
		Moyenne CP/CE1 :		

.....
.....